Saint-Nazaire, le 18 juillet 2025

RELEVÉ DES ÉCHANGES
CONSEIL PORTUAIRE DE PIRIAC
Mardi 12 mai 2025
Base nautique Damien Seguin

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du conseil portuaire du 10 octobre 2024
- Rapport d'activité du délégataire
- Point d'actualités Les Ports de Loire-Atlantique
- Point d'actualités SNSM
- Questions diverses

Membres du conseil portuaire présent.es
M. Éric LE MERO, président de la SAS Loire Atlantique Nautisme,
Mme Clotilde GUYOT, directrice exploitation, les Ports de Loire-Atlantique,
M. Christophe GUENA, responsable du port de Piriac, Loire-Atlantique Nautisme,
MM. Jérôme DANGY, Yann DE VILLARTAY, Daniel PAYEN, Patrick MORICEAU et Thierry BRANELLEC représentant les plaisanciers, désignés par le CLUPP,
M. Matthieu PESEUX, Voilerie Biscay, représentant les services nautiques, construction, réparation et les associations sportives et touristiques liées à la plaisance,
M. Yann EZENOT, représentant Nautisme en Pays Blanc

Invité.es
M. Gildas GUGUEN, directeur général, les Ports de Loire-Atlantique,
Mme Séverine GUILLOU, référente exploitation, les Ports de Loire-Atlantique,
M. Nicolas GARCION, responsable administratif et financier, Loire-Atlantique Nautisme
M. Pierre CHELET, Phares et Balises,
M. Dominique MOURGUES, direction Mer et Littoral

OUVERTURE DE SÉANCE

Préalablement à l'ouverture de la séance, M. GUGUEN tient à excuser Mme MEIGNEN et, en son absence, conduira la réunion. Ce qui ne soulève pas d'opposition.

Le quorum est atteint, M GUGUEN ouvre le conseil.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DÉLÉGATAIRE PRÉSENTÉ PAR LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME

Bilan financier

Les produits
- + 42% pour le résultat
- + 5% avec augmentation tarifaire et l'optimisation du plan d'eau
- Une saison compliquée au niveau des saisonniers et des escales due aux mauvaises conditions météorologiques
- Moins de vente de carburant
- Progression de 4 % de la manutention

- Recherche de l'équipe dans le meilleur ajustement des places

Les charges

- La 1ère charge concerne le dragage avec une prévision de 550 K€
- Les investissements sont ensuite le poste de charges le plus important à hauteur de 23% du budget. On note une légère baisse en raison de la fin d'amortissement du port.
- Les frais de personnel sont le 3ème poste de charges. Cela représente 8,34 ETP (4 personnes en + en saison)
- 12 % pour le carburant

M GARCION confirme que la redevance ne correspond pas à une redevance domaniale.

Compte de résultat

- Plus d'entretien sur les pontons
- Une perte sur les garanties d'usage entre l'amortissement et le coût
- Forte baisse des fluides dû à des avoir à la suite du changement de fournisseur
- Des charges exceptionnelles notamment sur les garanties d'usage

La présentation correspond à un compte de résultat analytique qui permet de présenter les grandes lignes du budget et de constater les évolutions. Désormais les bilans financiers des activités pêche et plaisance peuvent être fusionnés.

On note peu d'éléments de variation entre 2023 et 2024.

Question de M. DANGY sur l'éventuel rachat systématique des garanties d'usage par LAN.

Il est rappelé qu'il n'y a aucune obligation et que lorsque cela se fait, c'est dans le cadre contractuel (tableau d'amortissement fourni au détenteur de la garantie d'usage) et non sur un hypothétique prix de marché. Tout est transparent.

De manière générale, il est rappelé à la plus grande vigilance sur la gestion de ces garanties d'usage pour éviter toute dérive spéculative.

Bilan de la saison

Activité du 1 er semestre

- Renouvellement des contrats un peu supérieur
- Davantage de nouveaux clients
- 43% de voiliers
- 30 changements de place avec le même bateau

Absence programmée

- De 1 à 4 ans
- Modification du règlement d'exploitation pour que ce soit possible en cours d'année
- 12 clients revenus
- 7 nouveaux contrats

Liste d'attente

- Légère baisse
- Attribution 75 places pour des nouveaux clients
- Durée entre 1 et aux alentours de 9 ans (entre 8 et 10m)
- Entre 4 et 6 ans pour les bateaux de très grande taille

Travaux

- Dernière phase de dragage terminée avec un remontage des pontons mi-mars

- Encore quelques points bloquants constatés
- Beaucoup de travaux sur les pontons cet hiver
  MM. DANGY et BRANELLEC interrogent le nettoyage du platelage avec un karcher car il semblerait que cela peut endommager le bois et qu'il existe des solutions alternatives naturelles dans le cadre de la certification ports propres. M. GUENA indique que la solution consistant à utiliser des produits naturels (produits acide oxalique + vinaigre + sel) questionne aussi sur le rejet dans l'eau. Le port étant audité en fin de semaine, il questionnera l'instructeur.
- Finalisation du remplacement du système électrique de la porte à seuil
- Informations en temps réel grâce à l'application et sur le site web

Travaux prévus

- Réhabilitation de la porte en 2027
- Réponse de la DREAL reçue seulement en avril concernant l'ensablement

Interrogation de M. DANGY sur le coût d'entretien de la potence, à la suite des dysfonctionnements constatés. Le souhait que ce coût ne soit pas répercuté sur les usagers est clairement exprimé.

Il est indiqué qu'une procédure est engagée contre l'entreprise responsable de l'entretien de la potence afin d'engager sa responsabilité.

QUESTIONS DIVERSES

Une question de M. DANGY sur la possibilité de retirer le contrôle par le numéro de téléphone sur l'application

Il est répondu qu'il s'agit d'une obligation règlementaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE DU 10 OCTOBRE 2024

Le compte-rendu du 10 octobre 2024 n'appelle pas à des remarques.

Il est adopté à l'unanimité.

POINT D'ACTUALITÉS SNSM

Reporté en l'absence de représentants de l'association.

CLOTURE DE SÉANCE

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le conseil portuaire est clôturé à 11h15